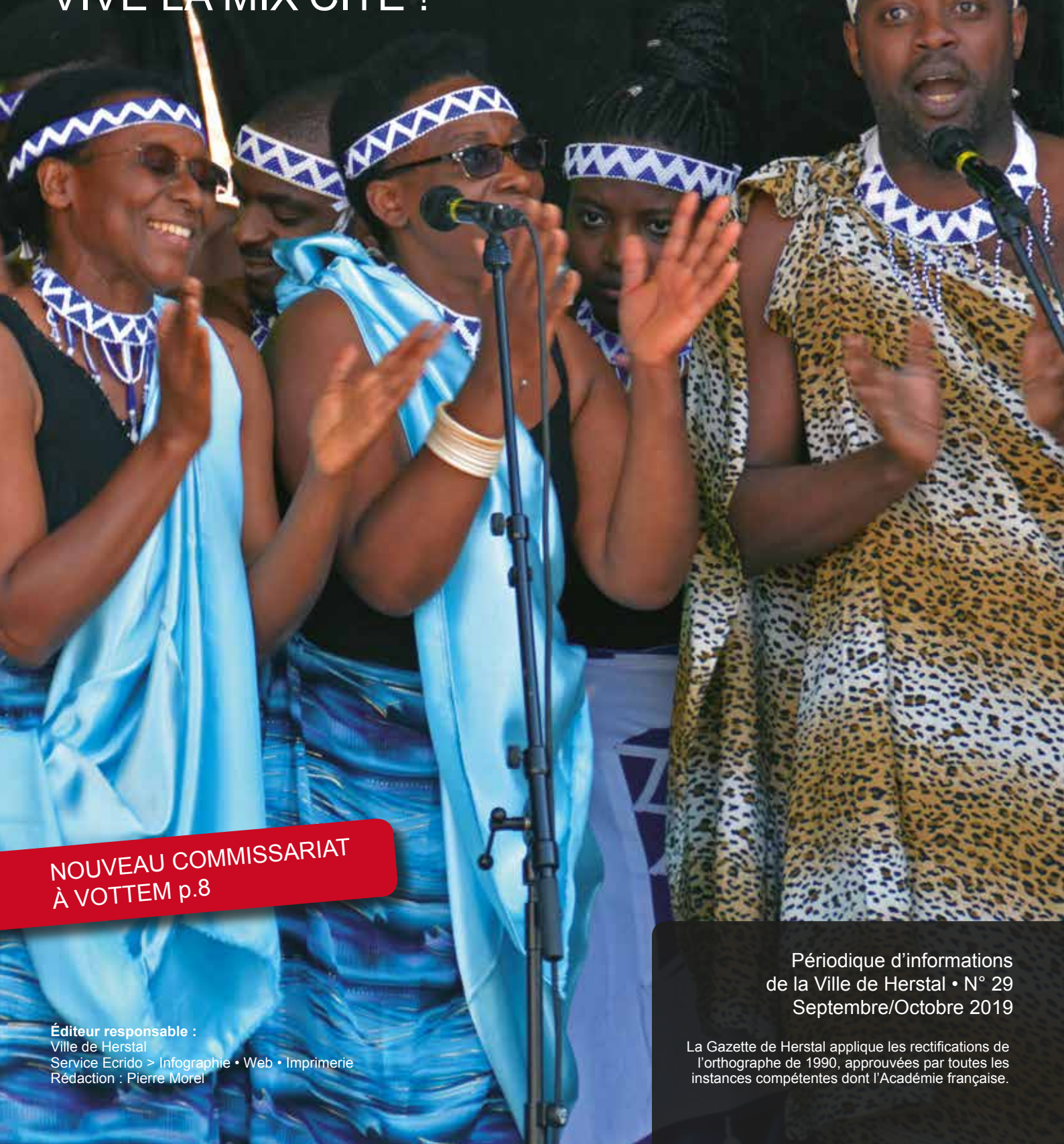


La Gazette

VIVE LA MIX'CIDÉ !



**NOUVEAU COMMISSARIAT
À VOTTEM p.8**

Éditeur responsable :
Ville de Herstal
Service Ecrido > Infographie • Web • Imprimerie
Rédaction : Pierre Morel

Périodique d'informations
de la Ville de Herstal • N° 29
Septembre/Octobre 2019

La Gazette de Herstal applique les rectifications de
l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les
instances compétentes dont l'Académie française.

Septembre

Bibliofolies à Milmort

Dans le but de dynamiser la bibliothèque de Milmort et de mieux la faire connaître dans le quartier, on vous y propose des « Bibliofolies » le 21 septembre. Toute la journée : ateliers grimage, séances d'heure du conte par notre animatrice, jeux en bois à l'extérieur, activité créative/bricolage, piñata, château gonflable et un « Troc de livres » organisé en collaboration avec l'ASBL « Milmort s'éveille ». Ça se passe rue de la Résistance 13 à Milmort et c'est gratuit. Plus d'infos : 04 264 91 84.

Badminton

Les 20, 21 et 22 Septembre, le Hall omnisports de La Préalle, rue Emile Muraille, accueille comme chaque année le « Yonex Belgian Junior » de badminton, le plus gros événement pour jeunes joueurs (moins de 19 ans) organisé en Belgique par la Ligue Francophone Belge de badminton. Une belle occasion de découvrir ce sport très spectaculaire ! Infos : 04 256 82 80.

Brocantes

Deux belles brocantes au programme en septembre : le dimanche 15 de 8h à 15h sur la place des Volontaires de 1830 et alentours et le dimanche 29 de 6h à 18h à Vottem (place Gilles Gérard et alentours).

Octobre

Soirée de la Ville

Le vendredi 4 octobre, c'est la meilleure soirée de l'année, celle que tout le monde nous envie : la célèbre « soirée de la ville de Herstal ». Comme chaque année, elle se tient sous chapiteau chauffé place Jean Jaurès, dès 20h. L'entrée ne coûte que 5 euros et donne droit à deux jetons boissons. Plus d'infos ? 04 256 82 56.

Fêtes de Halloween

C'est une tradition bien établie à Herstal : le Plan de cohésion sociale et ses différents partenaires organisent dans chaque quartier un cortège et une fête pour Halloween. La formule varie de quartier en quartier mais grimages, boissons et restaurations à prix doux sont proposés. Ça se passera le 19 octobre à la Cité Wauters, le 25 à la Préalle, le 26 à Milmort, le 27 à la bibliothèque René Henoumont et le 31 à Liers et aux Cascogniers. C'est gratuit et ouvert à tous. Pour plus de détails sur chacune des fêtes, consultez notre page facebook (@villedeherstal), notre site internet www.herstal.be ou contactez le PCS au numéro vert 0800 12 151

HERSTAL MIX'CITÉ,

LES 14 ET 15 SEPTEMBRE

Les 14 et 15 septembre, c'est reparti pour une nouvelle édition de « Herstal Mix'Cité », la grande fête du vivre-ensemble organisée par le Centre culturel de Herstal, en partenariat avec de très nombreuses associations et avec le soutien de la Ville de Herstal.

Dans un esprit festif d'échange et de partage, cet événement met en valeur les différentes nationalités représentées à Herstal, autour de la gastronomie, de la danse et de la musique. Pendant deux jours, le village de chalets gastronomiques vous fera voyager avec ses spécialités venues des quatre coins du monde. Sur la scène, vous pourrez découvrir de nombreux groupes folkloriques, des démonstrations de danse et des concerts.

« *Herstal est une ville riche de sa grande multiculturalité, explique France Remouchamps, directrice du Centre culturel. La danse, la musique et la gastronomie sont de bons vecteurs pour susciter l'échange, le partage, la découverte de l'autre, de ses habitudes, de sa mentalité.* »

C'est évidemment gratuit et on vous attend de 12h à minuit le samedi et de 12h à 21h le dimanche sur la place Jean Jaurès pour faire la fête avec nous ! Le programme complet se trouve sur notre site www.herstal.be ou celui du Centre culturel : <https://ccherstal.be>.

Plus d'infos ? Centre culturel de Herstal : info@ccherstal.be ou 04 264 48 15. ■



EXCURSION DES SÉNIORS À BRUXELLES DÉCOUVREZ MINI-EUROPE LE 25 SEPTEMBRE



Chaque année, la Ville de Herstal propose aux seniors herstaliens une excursion. Cette année, c'est une découverte de Bruxelles, sa Grand-Place considérée comme l'une des plus belles au monde, son Manneken Pis, ses Galeries St-Hubert, que nous vous proposons

le 25 septembre. La matinée sera consacrée à la visite de « Mini-Europe » où l'on peut découvrir 350 maquettes de monuments célèbres à l'échelle 1/25^e : Acropole, Tour Eiffel, Big Ben, etc.

Pour participer à cette excursion, complètement gratuite, il suffit d'avoir plus de 55 ans, d'être domicilié à Herstal et de s'inscrire au préalable (car le nombre de places est limité à 400). Nous organisons des permanences pour les inscriptions aux dates suivantes :

- Lundi 9 septembre de 10h à 12h pour les Milmortois et les Liersois à la Maison intergénérationnelle de Milmort (rue de la Renaissance 9).
- Lundi 9 septembre de 14h à 16h pour les Vottemois à l'Antenne administrative de Vottem.
- Mercredi 11 septembre de 9h à 12h pour les Herstaliens à la Salle du Conseil communal du Centre administratif « La Ruche » (place Jean Jaurès 45).
- Après et jusqu'au 18 septembre de 9h à 12h au service Séniors, Centre administratif « La Ruche » (place Jean Jaurès 45).

Notre offre comprend le transport en car (différents points de chargement prévus) et l'entrée à Mini-Europe, les participants prennent en charge leur repas et boissons. On vous attend nombreuses et nombreux pour ce chouette moment convivial !

Plus d'infos ? Service Séniors : 04 256 82 70 ■



ÉDITOS

Chers amis herstaliens,

Le travail d'une administration communale concerne un nombre incroyable de domaines les plus variés. Vous en avez encore une très belle illustration dans cette « Gazette de Herstal ». Concrétiser et mettre en œuvre une stratégie de développement commercial, doter l'antenne administrative de Vottem et la police de locaux fonctionnels et sécurisés, mener une politique rassembleuse de formation aux nouveaux outils numériques, organiser la rentrée scolaire de près de 3.000 élèves, favoriser la pratique du sport pour tous, développer des espaces de socialisation pour nos seniors, célébrer la mixité culturelle avec un événement festif : voilà quelques exemples illustrés dans ces pages de ce que nous faisons, en plus de... tout le reste.

Votre administration communale est au cœur de vos vies comme vous, les citoyens de cette ville, êtes au cœur de la nôtre en tant que fonctionnaires.

Réjouissons-nous et félicitons-nous, ensemble, du dynamisme de notre cité !



Le directeur général,
Patrick Delhaes

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nouvelles enseignes, nouveaux coiffeurs, nouveaux établissements horeca et pop-up stores : les initiatives commerciales se multiplient sur notre territoire. En effet, la relance de la dynamique commerciale a été une priorité ces dernières années. La Ville a repris la gestion des marchés hebdomadaires, Urbeo Commerce a été créé, l'ACIH (association des commerçants et indépendants herstaliens) a été installée et les chèques commerce ont fait leur apparition.

De plus en plus de personnes décident de se lancer et elles peuvent compter sur le soutien de la Ville. Avec l'outil « Urbeo Commerce », toute personne qui dispose d'un projet peut être conseillée et accompagnée gratuitement dans ses démarches.

Les autorités veulent maintenir cette dynamique et l'amplifier. Récemment, nous avons reçu les conclusions d'une enquête sur la structure commerciale de la ville. Celle-ci va nous permettre de développer une stratégie commerciale encore mieux adaptée à nos spécificités. En faisant vos courses dans les commerces locaux de Herstal, Vottem, Liers et Milmort, vous contribuez à dynamiser les quartiers et l'économie locale.



Le bourgmestre,
Frédéric Daerden

RENTRÉE SCOLAIRE : LES CONGÉS

Septembre a sonné l'heure de la rentrée scolaire pour de très nombreux jeunes herstaliens. Rien que dans l'enseignement fondamental communal, ce sont près de 3.000 élèves qui ont retrouvé les bancs de l'école ! Et pour leur donner du cœur à l'ouvrage, voici la liste des congés scolaires fixée par la Fédération Wallonie-Bruxelles :

- Fête de la Communauté française : vendredi 27 septembre 2019
- Congé d'automne (Toussaint) du lundi 28 octobre 2019 au vendredi 1er novembre 2019
- Commémoration du 11 novembre : lundi 11 novembre 2019
- Vacances d'hiver (Noël) du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020
- Congé de détente (Carnaval) du lundi 24 février 2020 au vendredi 28 février 2020
- Vacances de printemps (Pâques) du lundi 6 avril 2020 au vendredi 17 avril 2020
- Fête du 1^{er} mai : vendredi 1^{er} mai 2020
- Congé de l'Ascension : jeudi 21 et vendredi 22 mai 2020
- Lundi de Pentecôte : lundi 1er juin 2020
- Les vacances d'été débutent le mercredi 1^{er} juillet 2020

Et pour fêter la rentrée, notre rubrique « *Dji Djâse Walon* » vous offre ci-dessous un petit poème bien de saison de Paul-Henri Thomsin. ■



DJI DJÂSE WALON

Ci còp-châl, lès régues, lès gômes, lès crêyons èt lès lîves, lès tchivolèts èt lès burôs rim'nèt a l' môde. Lès vacances sont foû.

Cette fois, les règles, les gommes, les crayons et les livres, les tableaux noirs et les bureaux sont de retour. Les vacances sont finies.

A tot lès scolîs, pitîts èt grands, djônes djîns, djônes fêyes âs-études, nos v' sohètans ine bone rintrêye dès classes èt ine clapante annêye plinne di sucès.

À tous les écoliers, petits et grands, aux jeunes gens et aux jeunes filles aux études, nous souhaitons une bonne rentrée des classes et une belle année remplie de succès.

Merci brâmint dès còps a Paul-Henri Thomsin

Un grand merci à Paul-Henri Thomsin

Ine sôr ou l'ôte

Poème de Paul-Henri Thomsin

È scole, dji n'a wåde di m' mâ plêre,
Dj'a çou qu'i m' fât po passer m' tins.
Divins m' malète, fât veûy l'afêre :
C'est l' Bate, on dimègne à matin !
*À l'école, je n'ai garde de m'ennuyer,
J'ai ce qu'il faut pour passer le temps.
Dans ma mallette, il faut voir le bazar :
C'est la Batte, un dimanche matin !*

Mès crêyons n'ont pus nole bètchète,
Èt dj'èlzi a kimagn'té l' bwès...
Mi régue èst bone po lès rikètes :
Dji n'a minme pus tos lès bokèts !
*Mes crayons n'ont plus de pointe,
Et j'en ai mordillé le bois...
Ma règle est bonne pour les rebus :
Je n'ai même plus tous les morceaux !*

Chal, dj'a 'ne ficèle èt 'ne bwète di màyes,
On cwârdjeû èt sacwants botons,
Ine canabûse qu'i fât qu' dji sâye
Èt co tot plin dès-agayons...
*Ici, j'ai une ficelle et une boîte de billes,
Un jeu de cartes et quelques boutons,
Une sarbacane que je dois tester
Et encore beaucoup d'autres objets...*

On norèt d' potche, ine vîle gazète,
In-émant, ine pitite ôto,
Ine plome, on clâ, ine grosse tchik'lète,
Deûs-eûros èt... Ci n' èst nin tot !...
*Un mouchoir de poche, un vieux journal,
Un aimant, une petite auto,
Une plume, un clou, un gros chewing-gum,
Deux euros et... Ce n'est pas tout !...*

In-agèn'da, ine peûre sprâtchèye,
Dès papîs d' tchikes, dès-èlastikes,
Totes sòrs d'imâdjès èt dès tchîthêyes,
Sins roûvî m' djeû èlèctronike...
*Un agenda, une poire écrasée,
Des papiers de « chiques », des élastiques,
Toutes sortes d'images et des futilités,
Sans oublier mon jeu électronique...*

Adon, cwant-i veût mès camatches,
Li mèsse si râye sès dièrins dj'vès.
Mins qui volez-v', c' èst bin damadje :
I n'a pus plèce po mès cayès !
*Alors, quand il voit mon désordre,
Le maître s'arrache les derniers cheveux.
Mais que voulez-vous, c'est bien dommage,
Il n'y a plus de place pour mes cahiers !*

UNE STRATÉGIE POUR LE COMMERCE

LE « SCHÉMA COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL » EST EN MARCHÉ

En mai 2018, le Conseil communal de Herstal adoptait le « Schéma communal de développement commercial » (SCDC). Ce document, qui doit encore être officiellement validé par le gouvernement wallon, avait été commandé à l'ASBL « Association du Management de Centre-Ville », AMCV. Il comporte un large diagnostic de la situation existante à Herstal, des propositions de stratégie et un plan d'actions.

À partir de ce mois de septembre, celles-ci vont peu à peu être mises en œuvre, avec un objectif principal : *« C'est un outil qui va nous permettre d'amplifier le redéploiement commercial de Herstal, souligne le bourgmestre Frédéric Daerden. Il nous renseigne avec précision sur les types de commerces qui conviennent le mieux à notre ville. Cela va nous permettre d'élaborer une stratégie commerciale efficace. »*

« Par ailleurs, les décrets wallons imposent aux communes de disposer d'un schéma de ce type si elles veulent pouvoir encadrer les octrois de permis aux grandes implantations commerciales de plus de 400 m² », souligne Nicolas Fléron, chef de projet au service Commerce de la Ville de Herstal. Et ce n'est pas un détail : un volet important de la stratégie du SCDC est de soutenir le commerce « local » au centre de Herstal, Vottem, Milmort et Liers, en limitant le développement des pôles commerciaux périphériques.

Positionnement Horeca

« Herstal a été un pôle commercial important de la région, et on en voit encore beaucoup de traces, mais le commerce sur l'axe Coronmeuse-Licourt a souffert d'un basculement de l'activité vers Basse-Campagne ou le boulevard Zénobe Gramme, explique Estelle Nicolay, directrice du bureau d'études de l'AMCV. Ce n'est pas un phénomène herstalien : on voit ça dans toutes les villes, sauf dans les rares qui ont réussi à interdire ou limiter l'installation de commerces en périphérie. »

Pour l'hyper centre-ville, la stratégie choisie parmi plusieurs proposées par l'AMCV est un positionnement résolument HoReCa (cafés, restauration, petit commerce alimentaire). *« Ça correspond à la sociologie et l'histoire de la ville, qui dispose notamment d'un marché hebdomadaire bien fréquenté, selon Estelle Nicolay. Et il y a une place à prendre à ce niveau dans la région. »*

Pour booster le commerce local au centre et dans les villages, de multiples actions vont être mises en œuvre : un travail de « nettoyage » sur les enseignes commerciales obsolètes ; des primes à l'embellissement ; des primes à la création de commerces au centre et à Vottem via le système « Créashop » (jusqu'à 6.000 euros de primes wallonnes pour l'implantation d'un nouveau commerce) ; un travail sur la mobilité ; le développement de nouveaux parkings publics et l'amélioration de leur signalisation ; un travail sur l'image et l'identité de la ville ; l'harmonisation des terrasses, etc.

« Avec ce document, nous disposons désormais d'une véritable feuille de route, qui va être mise en œuvre de façon transversale par de nombreux services communaux et Urbeo Commerce, explique Nicolas Fléron. Et c'est une stratégie qui couvre l'ensemble du territoire communal : nous souhaitons renforcer le commerce local partout dans la ville ! »

Le SCDC peut être consulté sur notre site internet www.herstal.be, onglet Ma Ville/Service communaux/Commerce. ■



LE NUMÉRIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

UN TAS DE FORMATIONS GRATUITES AVEC NOTRE

« ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE »



Devant un ordinateur, vous êtes complètement perdu ? Ou alors vous vous débrouillez bien mais vous voudriez vous former à certains programmes spécifiques ? Quel que soit votre niveau, sachez que la Ville de Herstal vous propose, via son « Espace Public Numérique » (EPN), de très nombreuses formations gratuites afin de mettre le numérique à la portée de tous.

« En tout, on propose plus de cinquante ateliers différents, explique Jean-Michel Guarino, responsable de l'EPN. Ça va de la formation de base pour ceux qui n'y connaissent rien, comment manipuler la souris, le clavier, l'interface Windows, la boîte mail, à des choses plus pointues, comment retoucher des photos, sauvegarder ses données, acheter sur internet. Nous proposons aussi des formations de sensibilisation : comment sécuriser son ordinateur, surfer en toute sécurité sur le web, avoir de bonnes pratiques en matière de mot de passe, etc. »

Les ateliers ont lieu le lundi, mardi et mercredi à Vottem, le lundi, mardi et samedi à la bibliothèque René Henoumont, le jeudi et vendredi à la bibliothèque des Monts et le jeudi à Milmort. Ils sont gratuits mais il est indispensable de s'inscrire via le 0479 94 69 29 ou epn@herstal.be. Le programme complet et détaillé se trouve sur notre site internet, onglet Ma Ville/Services communaux/Espace Public Numérique. Par ailleurs, il y a également une permanence, sans inscription, tous les mercredis de 13h à 16h à la bibliothèque René Henoumont : pour consulter internet, rédiger un CV, rechercher un emploi...

« Les besoins sont grands à Herstal, souligne Jean-Michel Guarino. La grande majorité des gens qui fréquentent les ateliers doivent vraiment commencer de zéro et certains les suivent pendant plusieurs années. Pour le reste, je propose chaque année de nouveaux ateliers en fonction de l'évolution des technologies, des programmes, des besoins. »

À l'heure où le numérique prend de plus en plus de place dans nos vies, pour gérer son compte en banque, remplir ses impôts, acheter ou vendre, trouver un travail, notre EPN est un outil précieux. N'hésitez pas, contactez-le ! ■

DU SPORT POUR TOUS !

Herstal, ville sportive, accueille régulièrement des événements sportifs de haut niveau. Mais notre politique sportive, c'est d'abord celle du « Sport pour tous ». Ainsi notre « Pass Sport Séniors » permet aux plus de 55 ans domiciliés à Herstal de pratiquer une douzaine de disciplines, deux fois par semaine, pour une cotisation annuelle de 50 euros.

Pour les 10-14 ans, l'école communale des sports propose la pratique de 13 disciplines différentes, deux fois par semaine, pour une cotisation annuelle de 30 euros. Dans les deux cas, la Ville organise des navettes gratuites vers les activités et les encadre. Sachez aussi que pour les 4-9 ans, le Province de Liège organise l'Académie provinciale des Sports : 16 disciplines différentes sont proposées aux petits bouts pour 30 euros par an.

Enfin, rappelons que vous pouvez obtenir des « chèques sport » et donc une intervention financière de la Ville de Herstal dans la pratique sportive de vos enfants de 6 à 18 ans. Cette intervention est limitée aux familles monoparentales, aux allocataires sociaux ou aux familles ne dépassant pas un plafond de revenus.

Plus d'informations sur toutes ces propositions auprès du service des Sports : 04 256 82 80 ou sports@herstal.be. ■



LES ÉCHOS

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL



En juin

Le Conseil communal a autorisé à l'unanimité la Ville à faire intervention volontaire en justice dans le dossier de l'effondrement de la rue des Cyclistes Frontières. Il a adopté à l'unanimité un projet de marché de travaux pour la rénovation de trois installations de chauffage. Il a approuvé la dernière phase du Masterplan des Acec. Le PTB et Vert Herstal se sont abstenus sur ce point. Le Conseil a également approuvé le compte communal de l'exercice 2018. Le PTB a voté contre, Vert Herstal, le MR et le PP se sont abstenus. Les conseillers ont aussi adopté à l'unanimité un projet de marché de travaux relatif à la construction de trottoirs dans diverses rues de Herstal et autorisé à l'unanimité un projet de marquage et d'aménagements de sécurité rue Visé Voie, près du carrefour avec la rue des Trois Fermes.

En juillet

Le Conseil a approuvé le compte 2018 du CPAS (le PTB a voté contre, PP, MR et Vert Herstal se sont abstenus) et le compte 2018 de la Zone de police (le PTB a voté contre, PP, MR et Vert Herstal se sont abstenus). Il a également adopté un projet de marché « stock » pour la fourniture de licences logicielles bureautiques à l'administration. Le PTB, Vert Herstal et le MR se sont abstenus sur ce point. Pour le PTB, Johan Vandepaer justifiait l'abstention par « *l'existence d'alternatives gratuites, comme Linux ou OpenSource, où on ne doit pas payer de licences* ».

Les conseillers ont adopté la « Déclaration de politique communale du Logement » pour la législature. Il s'agit d'un document qui établit les

grands axes et priorités de la politique qui sera menée par la Ville et ses partenaires au cours de la législature en matière de logement (il peut être consulté sur notre site internet). Le PTB a voté contre, MR et Vert Herstal se sont abstenus. Le PP s'est joint au PS-H pour voter le document.

Enfin, le Conseil a adopté à l'unanimité le projet de statuts de la future Maison de Jeunes de Herstal. Celle-ci sera constituée en ASBL, dont les 13 membres effectifs sont : deux représentants de la Ville, deux représentants du CPAS, quatre représentants d'associations en lien avec la Jeunesse et sept jeunes herstaliens grâce à leur grande implication dans les « Forums de la Jeunesse » et les réunions préparatoires du Herstal Urban Festival. ■

Le coin de l'Environnement

ATELIERS ZÉRO DÉCHET!

Dans le cadre de la campagne « Objectif zéro déchet », la Ville de Herstal et Intradél vous proposent de participer en octobre et novembre à des ateliers « zéro déchet ». Des professionnels de la question vous y fourniront quelques bons trucs et astuces pour réduire la production de vos déchets à petits pas. Ces ateliers sont aussi des lieux d'échanges de bonnes pratiques très conviviaux.

Ainsi, on peut limiter les déchets à la source (sacs et récipients réutilisables, sacs à vrac, bouteilles consignées, eau du robinet), éviter le gaspillage alimentaire, composter, faire et réparer soi-même (produits d'entretien et cosmétiques, Repair'café) et, surtout, limiter sa consommation de tout ce qui est jetable (gobelet réutilisable, linge lavable)! De plus en plus de ménages se lancent dans cette démarche intéressante, tant pour l'environnement que pour votre budget. Si vous êtes intéressés par ces conseils pratiques, consultez les dates et lieux des ateliers sur notre site www.herstal.be ou prenez contact avec le service de l'Environnement au 04 256 83 20 ou via l'adresse mail ville@herstal.be. ■



VOTTEM : NOUVEAU COMMISSARIAT, NOUVELLE ANTENNE

UN ACCUEIL AMÉLIORÉ ET SÉCURISÉ DANS L'ANCIENNE BELFIUS



poser de nouveaux châssis, isoler la toiture, explique-t-elle. Mais le grand défi, c'était surtout la mise aux normes de sécurité élevées de la police : blindage, vitres anti-balles, système d'ouverture par badge ou même empreintes digitales. »

L'atelier 4040 à l'œuvre

Il faut signaler qu'une bonne partie de la rénovation a par ailleurs été menée par le service de formation aux métiers de la construction du CPAS de Herstal, l'atelier 4040. « Nous avons déjà collaboré avec Urbeo, rue des Mineurs ou au HTC, explique Sandra Marano, en charge du projet au CPAS. Ici nos stagiaires ont effectué des travaux de peinture, aménagement des combles, pose de parquet, menuiserie, création de baies. Ces

Au cours de ce mois de septembre, le commissariat de police et l'antenne administrative de Vottem déménageront dans le bâtiment de l'ancienne banque Belfius, place Gilles Gérard. Un déménagement qui permettra d'offrir à la population une meilleure qualité d'accueil dans un bâtiment qui répond aux normes de sécurité les plus élevées.

« La sécurité n'était pas optimale dans le bâtiment de l'ancien Hôtel de Ville, qui n'était ni adapté, ni adaptable, explique le chef de zone de la police de Herstal, Marc Paquay. Mais nous voulions absolument maintenir une présence policière à Vottem, où la population est assez différente de celle de Herstal et est en demande d'un service personnalisé, avec des agents issus du cru et qui connaissent bien le terrain. Du coup, quand Belfius a annoncé la fermeture de son agence et mis le bâtiment en vente, la Ville a saisi l'opportunité. »

C'est via sa Régie communale autonome immobilière Urbeo, qui sert exactement à ça, que la Ville de Herstal a concrétisé ce projet. Urbeo a racheté le bâtiment et, avant de le louer à la police, a mené un important travail de rénovation, conçu par son architecte et experte immobilière Isabel Delmal. « Le bâtiment changeait d'affectation et il fallait refaire l'électricité, le chauffage,

chantiers très concrets sont une très belle opportunité dans le cadre de la formation que nous offrons. »

Aujourd'hui, le bâtiment rénové comporte un grand espace d'accueil à l'entrée, un bureau réservé aux permanences de la Ville et du CPAS et cinq bureaux de police, utilisés par les deux agents de quartier de Vottem, l'agent de quartier de Liers et Milmort, un agent d'accueil et un agent polyvalent. À l'étage, un petit réfectoire, des vestiaires et sanitaires. Chose amusante : l'ancienne salle des coffres de la banque a été conservée et aura bien sûr son utilité !

« Nous sommes très heureux de disposer désormais d'un bâtiment fonctionnel, sécurisé, parfaitement aux normes et nous permettant d'accueillir le public dans d'excellentes conditions », souligne Marc Paquay.

Quant à l'ancien Hôtel de Ville de Vottem, de l'autre côté de la place, il continuera d'accueillir le musée de la Fraise et la Ville réfléchit à en faire un lieu d'activités socio-culturelles qui animent la place, très prochainement rénovée de fond en comble. ■

Le commissariat de Vottem vous accueille tous les jours de 8h à 16h30 et jusque 18h les mardis et jeudis. L'antenne administrative (Ville et CPAS) vous accueille le mardi de 9h à 12h.